

faire parfaitement aux exigences fondamentales de sécurité contre l'incendie. La décomposition chimique du bois, par exemple, est assez lente pour que les caractéristiques mécaniques de la charpente se maintiennent à de très hautes températures. Les plaques de parement de plâtre offrent aussi une protection très efficace de la charpente. Les isolants fibreux, pour leur part, contribuent à la protection thermique de la paroi.

Outre ces propriétés physiques, des dispositifs retardateurs d'incendie et un juste emplacement des sorties permettent aux habitants d'une maison à ossature de bois de dormir du sommeil des justes...en toute sécurité.

Un chez-soi pas comme les autres

L'acheteur éventuel recherche d'abord une structure solide, sûre, économique et facile à entretenir. La maison à ossature de bois lui apporte la réponse idéale : techniques éprouvées, matériaux résistants, compétence des corps de métiers, rien ne manque.

L'acheteur recherche ensuite un foyer qui reflétera ses goûts et son standing, et qui lui offrira confort et ambiance agréable. L'ossature de bois l'emporte encore sans contredit et haut-la-main.

Carte blanche à l'imagination

Tout nouveau propriétaire désire que sa maison soit attrayante, sinon unique. La maison à ossature de bois, étant donné sa méthode de construction, se prête aux modifications qui profiteront aux architectes et aux clients.

Le grand secret d'une telle souplesse est le suivant : toutes les charges portan-

tes reposent sur le périmètre. Ce principe tout simple donne libre cours à l'imagination. Grâce à cette propriété technique, la surface habitable tout entière devient le domaine particulier du créateur. Le client a-t-il besoin d'une salle de séjour pour les réceptions d'affaires, d'une aire complètement ouverte, ou veut-il multiplier les petites pièces? Qu'à cela ne tienne, l'absence de murs portants intérieurs permet tous les choix, et souvent sans frais supplémentaires.

Pourquoi pas l'ossature bois?

Plusieurs petits et moyens entrepreneurs européens se sont lancés dans la construction de maisons à colombage parfaitement adaptées aux goûts, normes et particularités régionales, et l'entreprise est prospère. De leur côté, les gros entrepreneurs font face à une réglementation du bâtiment de plus en plus rigoureuse. Puisqu'ils devront satisfaire à ces nouvelles exigences, il serait sans doute possible pour eux d'emprunter, à titre d'essai, la méthode de l'ossature bois.

Cette technique, quoique spécialisée, est à la portée du maître d'œuvre averti et débrouillard, d'autant plus que certaines des techniques employées avec le bois le sont aussi avec la maçonnerie.

Une industrie prospère

L'industrie du bois constitue l'une des pierres angulaires de l'économie du Canada. Les forêts canadiennes sont riches en essences variées les plus en demande. De par le pays, plusieurs centres de recherche forestière s'adonnent, entre autres, à des travaux de sylviculture avancée et d'aménagement intensif des peup-

lements afin que les techniques canadiennes du bois soient toujours à la hauteur de la réputation internationale en ce domaine.

L'industrie secondaire des produits manufacturés du bois bénéficie d'une abondance de matières premières variées et de qualité. Elle regroupe une vingtaine de sous-secteurs prospères, dont plusieurs, notamment ceux des portes et fenêtres, des planchers, des panneaux muraux décoratifs et des placards, sont liés à l'industrie de la construction. Les fabricants de produits du bois ne cessent de perfectionner leurs techniques et procédés. De tels produits s'agencent bien avec la maison à ossature de bois et composent un habitat remarquable.

Mentionnons enfin que le Canada participe depuis quelques années à des programmes de formation de corps de métiers et à des missions en Europe et ailleurs. Plusieurs pays, dont le Japon, ont déjà fait appel aux compétences techniques canadiennes pour étudier la méthode de construction à ossature bois.

Redécouvrir le Canada? Pourquoi pas!

Novembre : le Mois du poisson et des fruits de mer

La populaire campagne de promotion du *Mois du poisson et des fruits de mer* se déroule encore cette année. C'est donc la sixième année consécutive que cette campagne, destinée à augmenter la consommation du poisson au Canada, est entreprise par le ministère fédéral des Pêches et des Océans (MPO) en collaboration avec l'industrie des pêches du Canada.

La campagne nationale présente, cette année, d'attrayantes annonces dans les principaux quotidiens du pays, annonces qui mettent l'accent sur la grande variété des poissons et qui comprennent de succulentes recettes.

De plus, des annonces visant à informer les détaillants sur les activités du MPO au cours du mois de novembre et les invitant à participer à la campagne 1983 sont publiées dans des magazines spécialisés de la presse d'affaires.

Les campagnes précédentes se sont avérées fructueuses. Elles ont, en effet, suscité beaucoup d'intérêt auprès des consommateurs et de l'industrie des aliments au cours du mois de novembre.

Le Canada se maintient au premier rang des pays exportateurs de poisson (en ce qui concerne la valeur du poisson exporté). La consommation moyenne du Canada *per capita* a augmenté de 30 p. 100 durant les dix dernières années.



Une maison canadienne de conception moderne.